je saisis cette occasion de déclarer que je suis en faveur des résolutions, auxquelles j'assure mon appui cordial, et que je m'opposerai à tout amendement qu'on voudra leur faire subir. En agissant ainsi, je suis convaincu d'être approuvé par mes électeurs. Si je croyais que cette mesure ne rencontre pas les vues du peuple canadien, je serris le dernier à vouloir qu'elle fut mise aux voix avant qu'il n'ait eu l'occasion de se prononcer à son égard, mais sachant qu'elle est au contraire appouvée presque unanimement par lui, je pense que le plustôt elle sera mise à effet le mieux ce sera. (Écoutez! écoutez!)

M. JOHN MACDONALD—Je n'ai aucun doute que la population de Kent est mieux favorisée que celle de Toronto en fait de représentant, mais je dois dire à l'hou. préopinant que s'il veut ne s'occuper que des intérêts de ses mandataires, je tacherai d'en faire autant pour les miens. Il y a cette difference entre l'hon. monsieur et moi, c'est que lorsque le projet a été d'abord annoncé, il s'est de suite déclaré en favour, tandis que moi, j'ai cru qu'il fallait réfléchir un peu avant d'en venir à une décision. Les débats qui ont eu lieu en cette chambre, la diversité d'opinions qui existe même entre les ministres sur différents points me convainquent que ce projet est loin d'être compris par tous, dans le Haut comme dans le Bas-Canada; bien que ce soit là ce que prétend l'hon. député de Kent. Je suis persundé d'avoir bien agi. Tout ce que je puis dire, c'est que si l'hon. monsieur se retire de la vio publique avec une consience aussi nette que le sera la mienue lorque je me retirerai du parlement, il n'aura rien à se reprocher de sa carrière Politique. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. M. HOWLAND—Je désire faire entendre quelques mots en réponse à ce qu'à dit mon hon. ami le député de Corawall, (M. J. S. MACDONALD), afin que les membres de cette chambre n'aient pas une fausse idée de la conduite que j'ai cru devoir adopter lorsque je me représentai à mes électeurs après avoir accepté la charge que l'ai l'honneur d'occuper dans le gouverne-D'après les observations de l'hon. monsieur, je pense que l'on pourrait inférer que j'avais accepté mon portefeuille à certaines conditions, et que j'avais donné à entendre que des amendements seraient faits au projet devant la chambre. C'est là au moins l'impression que j'ai gardée des paroles de mon hon. ami, auquel je dois de la recounaissance pour les paroles obligeantes dont il

a fait usage à mon adresse. En retour, je lui assure que je fais grand cas de son opinion et de son amitié : mais, afin de détruire toute fausse supposition à laquelle ses observations peuvent avoir donné lieu, je crois devoir faire entendre quelques mots d'explication. Sur cette importante question, j'ai fait franchement connaître mes vues à mes manda-Je leur ai dit que si j'eusse été délégué à la convention, il est certaines parties du projet auxquelles je me serais opposé ou que j'aurais essayé de faire modifier. Je leur ai en même temps appris que ce projet avait le caractère d'un traité, et que, pour cette raison, il nous fallait l'accepter ou le rejeter dans son entier. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. J. S. MACDONALD-Je suis sûr que mon hon, ami ne m'accusera pas d'avoir cu volontairement l'intention de le mettre dans une fausse position à l'égard de ce fait. Ce que j'ai voulu dire, si toutefois je ne me suis pas bien fait comprendre, c'est que, somme toute, le projet n'est pas tel que le désire le maître général des postes, c'est qu'il a fait part à ses électeurs qu'il avait des objections à ce projet, et j'ai conclu de là que, puisque cette mesure ne satisfaisait pas même certains ministres, il n'était pas juste de refuser à l'opposition, qui en est encore moins satisfaite, le droit d'enregister ses objections dans nos annales. (Reoutez ! écoutez!)

M. GÉOFFRION propose l'ajournement des débats.

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER propose, par voic d'amendement, que les débats soient repris à la séance de demain, et que ce soit le premier ordre du jour après les affaires de routine.

L'Hon. M. HOLTON—Je propose, sous forme d'amendement:—

" Que ces débats soient ajournés jusqu'à lundi prochain, et qu'il soit voté une adresse à Son Excellence, demandant qu'il lui plaise faire mettre devant la chambre, dans l'intervalle, toutes les informations soumises à la conférence ainsi que toutes celles qui peuvent être venues en la possession du gouvernement, touchant les divers sujets importants mentionnés dans les résolutions de la conférence ; et, particulièrement, toutes les informations relatives au chemin de fer intercolonial projeté, au coat de ce chemin, à la distribution projetée des propriétés et des dettes passives entre les différents gouvernements ; à la nature, à l'étendue et au coût des améliorations que l'on se propose de faire à nos communications intérieures par eau; aux droits du Canada au territoire du Nord-Ouest, et aux sommes qu'il y aurait à dépenser pour ouvrir ce territoire à la colonisation ; au